

**SNTRS**



**CNRS-INRIA  
INSERM-IRD  
INED-IRSTEA**

# *En bref...*

SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif - Tel : 01 49 58 35 85 - Télécopie : 01 49 58 35 33  
Courrier électronique : [snrscgt@vjf.cnrs.fr](mailto:snrscgt@vjf.cnrs.fr) - - Site web : <http://snrscgt.vjf.cnrs.fr>

**Numéro 423 du 21 avril 2016**

## **Déclaration des organisations syndicales : SNTRS-CGT, FSU(Snesup-Snasub-Snecs) et Sud recherche**

### **Agenda social de l'ESR GT4 - MISSIONS ET PERSPECTIVES DE CARRIERES du 13 avril 2016.**

Dans le cadre des concertations de l'agenda social du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR), il est prévu de négocier les revalorisations salariales des personnels de la catégorie A.

Cependant, les organisations sus mentionnées, exigent que ces négociations englobent l'ensemble des catégories de personnels : C, B, A de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR) avec une réelle volonté d'amélioration des carrières.

L'estimation de la perte de pouvoir d'achat s'évalue à 25% depuis la désindexation des salaires de l'évolution des prix. Cela signifie que, par rapport aux collègues de 1983, nous ne sommes payés que 9 mois sur 12.

L'augmentation de 1,2% du point d'indice est ridicule par rapport à ces pertes et compense à peine l'augmentation des cotisations pour la retraite.

Contrairement aux autres Ministères de la Fonction publique, le régime indemnitaire dans l'ESR ne compense pas ces pertes de pouvoir d'achat des rémunérations.

Pour les personnels de catégorie A, les grilles indiciaires du MESR sont très en deçà des grilles de catégorie A dans les autres grands ministères de la Fonction publique. Par exemple, les grilles des attachés et des ingénieurs d'études des autres ministères ont été revalorisées 7 fois en une quinzaine d'années. Celles des ingénieurs d'étude de l'ESR ont subi le statut quo.

Pour les organisations syndicales sus mentionnées, les discussions doivent débiter au sein du GT4 -dès maintenant- sur les catégories A, y compris les assistants d'ingénieurs. Les organisations syndicales veulent négocier sur la base d'une revalorisation de la grille des ingénieurs d'étude offrant des perspectives de carrières au moins égales à celle des ingénieurs d'étude des autres ministères qui elles-mêmes sont basées sur celles des attachés et attachés principaux de l'administration.

Actuellement, le calendrier des réunions de l'agenda social de l'ESR va jusqu'à mi-mai, il n'est pas prévu de dates pour les concertations sur les revalorisations des grilles salariales. Nous demandons, solennellement, que se tienne une réunion de concertation sur les propositions du MENESR et celles des organisations syndicales concernant les grilles de l'ensemble des corps de catégories A et A+ de l'ESR, avant un mois et en présence d'un membre du cabinet ministériel.